



Amicale

École
des
Troupes Aéroportées



EXTRAIT DES STATUTS

Article 2: OBJECTIFS

L'Amicale a pour mission :

- d'entretenir, resserrer et maintenir les liens et l'esprit de corps entre tous ses membres ;
- de leur témoigner sa solidarité dans l'épreuve et leur venir en aide, ainsi qu'à leurs veufs(ves) et enfants, par tous les moyens (secours, reconversion...etc.);
- d'honorer leur mémoire et participer aux cérémonies consacrées à leur souvenir ;
- de participer avec l'ETAP aux manifestations patriotiques.

L'Amicale s'interdit toute action politique ou confessionnelle.

Article 3: COMPOSITION

L'Amicale comprend des membres actifs et des membres d'honneur

Sont membres actifs, les militaires et personnels civils servant, ayant servi ou suivi un stage à l'ETAP qui sollicitent leur admission et s'engagent à observer les statuts, ainsi que les veufs(ves) de membres actifs qui souhaiteraient conserver des liens avec l'Amicale.

A titre exceptionnel des sympathisants peuvent être acceptés. Leur adhésion est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le titre de membre d'honneur est conféré aux anciens Commandants de l'ETAP et, éventuellement, aux personnalités ayant honoré l'École à titre éminent.

Ce titre est décerné par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

BULLETIN D'ADHESION

Réservé administration :

N° :

PHOTO

Date :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Situation de famille :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de téléphone fixe :

N° de mobile :

N° de fax :

E-mail :

Retraité depuis le :

Ou autre :

Avec le grade de :

Activité actuelle :

BREVETS

Brevet parachutiste N° année

Brevet chuteur N° année

Brevet moniteur N° année

Brevet instructeur N° année

Périodes de présence à l'ETAP

Du Au

Du Au

En qualité de : (cocher la case correspondante)

- Cadre - Appelé

- Stagiaire - Civil

Pièces à fournir

- 1 photo d'identité récente

- 1 chèque bancaire ou postal de 20 euros libellé à l'ordre de l'« Amicale de l'ETAP »

Veillez expédier votre bulletin d'adhésion à :

Monsieur le Trésorier Général

AETAP

Camp Aspirant A.Zirnheld

ETAP - BP 594

64010 PAU Cedex

Vous pouvez opter pour le virement automatique
(Formulaire à demander)

Article 32 de loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétaire de l'Amicale lors de la saisie de votre bulletin d'inscription.

Elles seront conservées durant la période de votre adhésion et sont destinées à faciliter les échanges. Ces données ne seront en aucun cas divulguées à des fins commerciales ou autres.

Vous avez la possibilité, sous votre responsabilité, de rendre publique une partie de ces données (page « accueil » du site www.aetap.org rubrique « accès à mon compte »).

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier par le secrétaire de l'amicale.